

lamanchelibre.fr

Coutançais. Vers moins d'écoles à l'horizon 2035

La Manche Libre

4-5 minutes

La baisse démographique frappe durablement le territoire de Coutances Mer et Bocage (CMB). Les effectifs scolaires ont chuté d'environ 20% de 2017 à septembre 2025, passant de 3 600 à 2 886 élèves. Une tendance lourde, qui ne montre aucun signe d'inversion. Alors que la diminution moyenne était jusqu'ici de 100 élèves par an, le recul s'est encore accentué cette année avec une perte de 127 élèves, "ce qui fragilise les sites scolaires", note Philippe Vaugeois, vice-président aux affaires scolaires.

11 écoles en tension

Aujourd'hui, 11 écoles sont en situation de tension, avec moins de 20 élèves par classe, contre une moyenne départementale de 21,5. La multiplication des classes uniques ou à triples niveaux pose des enjeux à la fois pédagogiques et sécuritaires. Face à ce constat, la communauté de communes - compétente sur les écoles - s'est engagée dans une réflexion de fond pour redessiner une carte scolaire à court et moyen termes. Une première étape a été franchie le 18 décembre 2024, avec, parmi les engagements pris, la fermeture des sites à une seule classe dès 2025, l'abandon des Regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) dispersés au profit d'une logique de bassin de vie, et un Plan pluriannuel d'investissement priorisant les sites capables d'accueillir au moins cinq classes.

Des sites "structurants" et "satellites"

Mercredi 17 décembre, en conseil communautaire, les élus ont validé - avec toutefois sept abstentions et deux votes contre - les principes d'une nouvelle organisation, pensée pour répondre aux réalités démographiques tout en préparant l'avenir scolaire du territoire. Concrètement, les élus ont travaillé à la définition d'une armature scolaire à l'horizon 2035 reposant sur deux catégories d'établissements. Il y a d'abord les sites "structurants" : Agon-Coutainville, Cerisy-la-Salle, Coutances, Montmartin-sur-Mer, Gavray, Hambye, Quetteville-sur-Sienne et Saint-Sauveur-Lendelin. "Lors des ateliers de réflexion, on s'est aperçu que le temps de trajet entre l'école et la maison sera plus long pour certains élèves, il faut donc créer des sites satellites", ajoute Philippe Vaugeois. Leur identification sera poursuivie lors du prochain mandat, en concertation avec les communes. Jean-Michel Masson, élu de Coutances, a demandé si la réflexion pouvait être engagée avec les conseils d'école. "L'éducation nationale conseille aux enseignants de ne pas assister aux réunions de travail", réagit le président Jacky Bidot.

Le maire de Gratot "gêné"

Rémi Bellail, maire de Gratot, s'est dit "gêné" d'avoir voté cette délibération : "Faisant partie de la commission, ce serait bien de défendre le travail mais c'est compliqué. Je trouve que nous avons été court-circuité par les employés de la cellule technique qui ont repris la main sur le dossier." Philippe Vaugeois répond : "C'est normal que nous ayons des services qui travaillent avec nous

mais à aucun moment, ils n'ont influencé quoi que ce soit. Nous leur avons demandé des éléments pour discuter et pouvoir arriver à cette délibération." Rémi Bellail poursuit avec un autre sujet : *"Aujourd'hui, je constate que toutes les écoles des communes rurales sont amenées à fermer. A côté de ça, toutes les écoles de Coutances sont maintenues."* *"Rien dans le texte nous dit que toutes les écoles rurales vont fermer"*, rétorque Jacky Bidot. Pour être très clair, des écoles sont amenées à disparaître à l'horizon 2035 mais pour l'heure, aucune décision n'a été prise : *"On doit être responsable et préparer l'avenir pour que nos enfants puissent travailler dans des conditions dignes pour les années à venir"*, conclut Delphine Fournier, vice-présidente aux travaux, qui précise que des écoles se sont regroupées à Coutances.